



**Réunion de Comité Syndical
du Mercredi 13 Juillet 2016
Reyvroz – Salle du conseil
Compte-rendu**



AUVERGNE – Rhône-Alpes



Etaient présents :

Celia BERNAZ, Marc BRON, Anne CORNIER-PASQUIER, Michel ELIE, Frédéric GUIBERTI, Max MEYNET-CORDONNIER, Gérald LOMBARD, Louis RODRIGUEZ.

Absents excusés :

Aline CARRON, Anne DESBIOLLES, Alain DEGENEVE, Isabelle ENTZMANN, Jean-Louis GAVORY, Michel HARDY, Denis MOUCHET,

Etait également présent :

Jean-Louis VUAGNOUX.

La séance a débuté avec l'approbation et la signature sans observations du compte-rendu de la dernière réunion de Comité Syndical (Jeudi 19 Mai 2016).

AVENIR DU SYNDICAT

➤ **Transfert de la compétence tourisme**

Les précisions sur le transfert de compétence sont attendues :

- Du côté de la Préfecture de la Haute-Savoie, avec une rencontre technique (date du 21 Juillet décalée en Août).
- Du côté du gouvernement avec une information en Octobre/Novembre.

Le Comité Syndical regrette l'absence d'informations claires, ce qui permet aujourd'hui de seulement travailler sur des scénarios. Les élus soulèvent plusieurs points de vigilance, notamment sur :

- La représentation politique des communes des Alpes du Léman auprès des Communautés de Communes et l'implication future des conseillers non-communautaires.
- L'intercommunalité qui financera la compétence n'est, à ce jour, pas clairement identifiée.

Ces questions seront, à la demande de la Préfecture, formulées par écrit afin de préparer l'échange technique du mois d'Août (avec la CCVV, CC4R et CCHC).

Pour information, un courrier demandant des précisions sur les scénarios possibles du transfert de compétence (devenir du poste salarié, la gouvernance du Syndicat, le financement et la place donnée aux stations) a été envoyé à la CCHC. Seule une réponse technique a été apportée.

➤ Evolution du poste du Syndicat

Plusieurs scénarios ont été proposés au Comité Syndical afin de débattre de l'avenir du poste salarié après le transfert de compétences. De façon synthétique, trois cas de figure se présentent :

Scénario 1 - Maintien du Syndicat avec compétences réduites :

- SI subvention du poste à mini 80% avec l'Espace Valléen + 20% financé par les communes.
- SI budget de l'OTADL non transféré aux Communautés de Communes.

Dans ce cas, les missions du poste sont fortement axées sur l'Espace Valléen (en théorie, 100% du temps de travail est consacré à ce programme). Le reste des missions peut concerner des actions de développement locales (possiblement, en lien avec les projets de l'Office de Tourisme) et la fin des projets actuels.

Scénario 2 – Suppression du Syndicat avec Office de Tourisme renforcé :

- SI subvention du poste à mini 80% avec l'Espace Valléen + 20% financé par les communes.

Dans ce cas, transfert complet du poste à l'Office de Tourisme et mise à disposition pour le programme Espace Valléen et la clôture du Syndicat.

Aucune mission ne serait consacrée directement à l'Office de Tourisme.

Scénario 3 – Intégration à la CC du Haut-Chablais :

- SI subvention du poste à mini 80% avec l'Espace Valléen + 20% financé par les communes.
- SI suppression en 2017 du Syndicat

Transfert du poste à la CCHC pour la durée du contrat (2 ans) pour mener les actions Terroir & Savoir Faire. La majorité du coût est assuré par la CCHC, l'autre par les communes des Alpes du Léman hors-CCHC.

Les incertitudes liées au transfert de compétence ne permettent pas au Comité Syndical de se positionner sur un scénario en particulier.

A noter que pour l'année 2016, plusieurs actions (parcours d'interprétation, sites phares, travaux et équipement des sentiers notamment) sont en cours.

ESPACE VALLEEN ALPES DU LEMAN – HAUT CHABLAIS

➤ Plan d'actions 2015-2020 : précisions

Le plan d'actions général a été validé par les financeurs (voir courrier-joint).

Certaines actions ne seront pas financées par cette nouvelle programmation, notamment :

- Les vélos électriques (concernent uniquement les stations de la Vallée d'Aulps)
- Les toilettes sèches.
- Les tables de pique-nique.

Pour rappel, l'installation de ces deux derniers équipements peut être pris en charge dans le cadre de « l'ancien programme » sur les projets « Sites Phares ».

D'autres actions ne seront pas financées, mais le montant du financement global reste assuré. De nouvelles actions vont donc être proposées aux financeurs.

Pour chaque action, les modalités et les financements sont à préciser avec les financeurs identifiés (Europe, Etat ou Région) : un dossier de demande de subvention sera réalisé par action.

➤ **Projet Affiniski**

Affiniski est un ensemble de services à destination des propriétaires de meublés en station, avec pour objectif de rénover et remettre dans le circuit marchand les lits « froids » (de 2 à 4 semaines de location) :

- Rénovation clé en main : étude, conseil, devis, réalisation et suivi intégral des travaux sur place, réception des travaux.
- Conseil sur la fiscalité
- Aide à la recherche de financements (partenariat avec Sofinco)
- Commercialisation
- Gamme de meubles.

Les meublés des 8 communes des Alpes du Léman seront concernés. La communication du programme sera axé sur les stations.

Pour une description plus complète, voir le power-point en pièce-jointe.

Cette action est proposée au Comité Syndical dans le cadre du programme Espace Valléen. L'Etat subventionne à hauteur de 50% le projet et une partie est prise en charge par la CCHC. Le coût pour les Alpes du Léman est de 3 200 € par an, avec un engagement obligatoire sur 3 années.

Le pilotage de l'opération à l'échelle de l'Espace Valléen sera assuré par la CCHC (Sandra Lardy).

Pour 2016, les actions démarreront dès la fin-juillet (notamment avec la formation des référents).

Le Comité Syndical souhaite que cette opération soit lancée pour re-dynamiser la location des meublés, avec certains points de vigilance, notamment sur :

- La sollicitation d'entreprises locales.
- Le manque de connaissance de l'état du parc de meublés et des raisons pour lesquelles les propriétaires (loueurs ou anciens loueurs) sont de moins en moins nombreux à louer leur bien.
- Le rôle du référent : qui doit faire le lien efficacement avec les propriétaires sans se substituer aux missions de l'entreprise Affiniski.

Le communiqué de presse est joint au compte-rendu.

Délibération n°1 (code 2016/07)

Décision à 1 voix contre et 7 voix pour :

Le Comité Syndical décide après en avoir délibéré de :

- de constituer un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Haut-Chablais en vue de la passation d'un marché relatif à la réalisation d'une mission d'assistance en vue de la mise en œuvre d'un dispositif destiné au réchauffement des lits froids dans les stations du Haut-Chablais,
- désigner la Communauté de Communes du Haut-Chablais en tant que coordonnateur de ce groupement,
- charger Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

POINT SUR LES ACTIONS TOURISME EN COURS**➤ Parcours de découverte :**

- Les travaux du parcours « L'Appel de la Montagne » démarrent le lundi 25 Juillet (15 jours après la date prévue).
- Pour « Ombres sur l'Alpage », les travaux seront réalisés dans la foulée.

➤ Travaux structurants (1.1.2) et équipements (1.1.3) + Sites phares (4.3.3) (« Ancien programme ») :

Pour assurer le suivi des projets et la bonne tenue de la trésorerie, il a été demandé aux communes lors du dernier Comité Syndical d'identifier les projets véritablement prioritaires par commune. Les 8 communes ont donc priorisé les projets qui pourront être lancés dès à présent (chiffrage, faisabilité, devis précis) :

Bellevaux :

- Aire de jeux au chef-lieu.
- Panneaux de sécurité Via Ferrata.

Lullin :

- Bancs et tables de pique-nique à Très Le Mont.

Reyvroz :

- Entretien et balisage du sentier de La Chevroz.
- Banc au belvédère.

Mégevette :

- Toiture des panneaux de randonnée.

Habère-Poche :

- Garde-corps pour les sentiers de randonnée.
- Passerelle Secrets de Fées.
- Tables de pique-nique
- Espace ludique du Bois-Noir (mobilier sportif et musical)

Habère-Lullin :

- Table et bancs au lac de la Crossetaz.
- Elargissement du sentier des Macherets.

Saxel :

- Reprise ancienne piste de fond.

Ces projets seront précisés par des devis et l'étude de la faisabilité. Les groupes de travail seront constitués par commune et par projets.

Les entreprises retenues seront validées lors du prochain Comité Syndical.

Délibération n°2 (code 2016/08)**Décision à 1 abstention et 7 voix pour :**

Le Comité Syndical décide après en avoir délibéré de :

- Lancer une procédure d'appel d'offres pour les investissements au-delà des seuils de marché public fixés par la loi.
- Autoriser la Présidente lancer les procédures d'appel d'offres.

➤ Aides régionales neige de culture :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite aider les stations où le manque de neige est avéré (« certaine vulnérabilité », « chiffres d'affaires impacté »).

La Région subventionne l'installation d'enneigeurs et la création de retenues d'altitude.

Ces aides régionales sont plafonnées à 600 000 € par station avec 30% de taux de subvention, cumulable avec d'autres aides (département).

NB : Cet appel à projets concerne aussi les pistes de ski de fond.

Un dossier est à constituer par les stations avec des précisions techniques, notamment sur les schémas d'implantation des remontées ou la gestion de la neige.

Le Comité Syndical peut appuyer les stations qui le souhaitent dans ce projet d'enneigement artificiel. En aidant à la constitution des dossiers et la vérification de pièces/relecture, les salariés des Alpes du Léman pourront être ponctuellement sollicités.

CALENDRIER DES REUNIONS ET ECHEANCES IMPORTANTES (MISE A JOUR DU 22/07/2016)

Comité Syndical n°73

Mercredi 14 Septembre – 18h30 – Bellevaux (salle à préciser)

Comité de direction Office de Tourisme

Début Octobre (date à préciser)

Comité Syndical n°74

Début Novembre (date et lieu à préciser)

Réunions techniciens :**Réunion de chantier pour le parcours de l' « Appel de la Montagne »**

Lundi 25 Juillet

Formation Affiniski pour les référents

Mardi 26 Juillet – Chambéry

Réunion technique « transfert de compétence » en Préfecture

Août (date à préciser)

Réception de chantier pour le parcours de l' « Appel de la Montagne »

Fin-Septembre (date à préciser)

Dates importantes pour information :**Assises régionales du tourisme en Auvergne Rhône-Alpes**

Vendredi 9 Septembre – Hôtel de Région – 9h30 à 17h – Lyon

Signature des membres du comité syndical (lors de la prochaine réunion de comité).